



UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DU CAMBRÉSIS

(U. T. L.)

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

22, rue Alexandre RIBOT, 59400 - CAMBRAI

Enregistrée sous le numéro W592002729 S/P CAMBRAI NORD

Cambrai, le 6 mai 2022.

Le Président et le Conseil d'Administration ont le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale** du **mardi 24 mai 2022 à 14h30 à la Salle des Cérémonies de la Mairie Cambrai**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral sur l'année écoulée - programme de l'année à venir.
2. Renouvellement du Conseil d'Administration
3. Questions diverses

Une animation de contes en Patois et de magie par Maurice CATTIAUX agrémentera cette réunion. L'Assemblée Générale se terminera par le **verre de l'amitié**.

Nous comptons sur votre fidèle participation.

INSCRIPTIONS à faire avant le 31 mai

- Auprès de Mmes FALAUX ou RINGEVAL pour la reprise de la **visite Surprise** au tarif réduit de 35€.
- Les inscriptions pour certains projets de sorties et de voyages prévus pour la saison 2022/2023 sont également ouvertes.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Approbation du rapport moral

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Conseil d'Administration, approuve celui-ci.

2ème RÉSOLUTION : Renouvellement de 3 administrateurs

Lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 2019, Renée WNEK et Serge LENGLET avaient été nommés pour un second mandat de 3 ans, se terminant avec l'exercice 2021/2022. L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Renée WNEK et Monsieur Serge LENGLET pour un troisième mandat d'Administrateur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024/2025.

Lors de cette même Assemblée Générale Monsieur Alain SIMON avait été nommé pour un 1er mandat d'Administrateur se terminant avec l'exercice 2021/2022. L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Alain SIMON pour un second mandat d'Administrateur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024/2025.

3ème RÉSOLUTION : Nomination d'un d'administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Marie France COTARD pour un 1^{er} mandat d'Administrateur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024/2025.

4ème RÉSOLUTION : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou de copies des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales